



# PROCES-VERBAL

## COMMISSION FEDERALE DES PRATIQUES SENIORS « SECTION MASCULINE »

<b>Réunion du :</b>	8 juillet 2021
<b>à :</b>	11 H 00
<b>Président de séance :</b>	Mme B. CONSTANTIN
<b>Présents :</b>	MM. – P. LANCESTRE (Animateur) — C. OLIVEAU – A. EMMANUELLI – P. LE YONDRE – D. DE MARI – R. FRANQUEMAGNE et G. SEITZ
<b>Assistent :</b>	M. C. DROUVROY, Directeur des Compétitions Nationales M. B. BAUWENS, Responsable du service des Compétitions Séniors
<b>Excusés :</b>	M. A. MANCINO M. B. BESSON

En introduction, il est rappelé que ce procès-verbal vient également rappeler et enregistrer l'ensemble des décisions prises par la Commission entre ce jour et sa dernière réunion du 8 juin 2021.

### **1 – PROJET CONSTITUTION GROUPES 2021/2022**

La Commission engage une réflexion sur les projets de groupes du National, National 2 et National 3 en fonction de la situation à ce jour, des projets de groupes de National 3 transmis par les ligues et sous réserve des différents contentieux encore en cours. Ce projet sera transmis au Bureau Exécutif de la LFA pour approbation

### **2 – INFORMATION CHAMPIONNATS NATIONAUX**

- La Commission prend connaissance des fusions / changements de nom validés des clubs nationaux seniors masculins. (BOURGES FOOT 18, FC 93 UNION SEQUANO DIONYSIEN et LYON - LA DUCHERE)
- Horaire des rencontres du National

Pris connaissance de la demande formulée par l'Union des Clubs du National en date du 10/06/2021 demandant d'avancer au Vendredi 19H (au lieu de 20h) l'horaire par défaut des rencontres du championnat National afin de permettre à un plus grand nombre de spectateurs de venir au stade,

Rappelé que sur cette saison 2020/2021, un nombre très important de matchs s'est joué le vendredi à 18h compte tenu notamment des mesures de couvre-feu en vigueur et de l'absence de public,

Par ces motifs,

Décide, à titre exceptionnel, de fixer au vendredi 19H les rencontres du Championnat National (hors match retransmis par le diffuseur officiel du championnat) pour cette saison 2021/2022.

- Nombre de remplacements autorisés en National pour la saison 2021/2022

Nous vous informons qu'en application de la décision du Comité Exécutif du 4 juin 2021, les clubs de NATIONAL et de D1 ARKEMA exclusivement pourront procéder jusqu'à 5 remplacements par match, en 3 séquences dans le jeu maximum plus mi-temps, pour cette saison 2021/2022 au lieu des 3 changements autorisés actuellement.

Le nombre de joueuses (joueurs) figurant sur la feuille de match demeure lui inchangé par rapport à la saison 2020/2021.

### **3 – INSTALLATIONS SPORTIVES**

#### **NATIONAL 2 – AJ AUXERRE 2 – STADE ABBE DESCHAMPS 3**

La Commission,

Pris connaissance de vos documents d'engagement pour participer au Championnat National 2 au titre de la saison 2021/2022 dans lesquels vous nous mentionnez entendre jouer vos rencontres à domicile du championnat précité sur l'installation sportive visée en objet,

Rappelé que le classement du stade de l'Abbé Descamps 3 sur lequel vous entendez jouer vos rencontres à domicile du championnat précité n'est plus classé à ce jour (échéance le 30/06/2021).

Par ces motifs,

- Demande au club de l'AJ AUXERRE de faire la demande de classement dudit stade auprès de sa Ligue, ou de lui transmettre avant le mercredi 07/07/2021 un terrain classé en T2 (niveau 3, ancienne norme) à minima avec un éclairage en E5 minimum selon la nouvelle réglementation (E4 ancienne norme).

#### **NATIONAL 2 – ANGERS SCO 2 – STADE DE LA SALPINTE**

La Commission,

Pris connaissance de vos documents d'engagement pour participer au Championnat National 2 au titre de la saison 2021/2022 dans lesquels vous nous mentionnez entendre jouer vos rencontres à domicile du championnat précité sur l'installation sportive visée en objet,

Rappelé que le stade de la Salpinte sur lequel vous entendez jouer vos rencontres à domicile du championnat précité n'est, à ce jour, pas conforme à la réglementation en vigueur (niveau 4 Sye), suite au classement GT du 24.09.2020 du service des terrains et installations de la FFF.

Par ces motifs,

- Demande au club du SCO ANGERS de lui transmettre avant le mercredi 07/07/2021 un terrain classé en T2 (niveau 3, ancienne norme) à minima avec un éclairage en E5 minimum selon la nouvelle réglementation (E4 ancienne norme).

## NATIONAL 2 – TRELISSAC FC – STADE FIRMIN DAUDOU 1

La Commission,

Pris connaissance de vos documents d'engagement pour participer au Championnat National 2 au titre de la saison 2021/2022 dans lesquels vous nous mentionnez entendre jouer vos rencontres à domicile du championnat précité sur l'installation sportive visée en objet,

Rappelé que le stade Firmin Daudou 1 sur lequel vous entendez jouer vos rencontres à domicile du championnat précité n'est, à ce jour, pas conforme à la réglementation en vigueur (niveau 4), suite au classement GT du 25.02.2021 du service des terrains et installations de la FFF.

Par ces motifs,

- Demande au club de TRELISSAC FC de lui transmettre avant le mercredi 07/07/2021 un terrain classé en T2 (niveau 3, ancienne norme) à minima avec un éclairage en E5 minimum selon la nouvelle réglementation (E4 ancienne norme).

### **4 – DEMANDES DES CLUBS**

- Red Star FC : Changement horaire du National

Pris connaissance de la correspondance du RED STAR FC du 17 juin 2021 dans laquelle, le club souhaite attirer les instances de la FFF sur les conséquences négatives engendrées par la décision de programmer les rencontres de National à 19h (et non le vendredi à 20h) pour cette saison 2021/2022, qui plus est pour les clubs de la région parisienne, au motif que cela provoquerait notamment une baisse :

- de l'affluence dans les stades,
- des recettes « matchs day »
- des audiences sur FFF TV,

avant de souligner que ce nouvel horaire des rencontres pourrait conduire à des contestations de supporters des clubs du National militant pour une programmation des rencontres de National le week-end,

Considérant que si la commission entend parfaitement les inquiétudes exprimées par le RED STAR, il convient de rappeler que la commission a validé ce nouvel horaire des rencontres du National (hors Match télévisé par le diffuseur du Championnat) suite à une demande formulée par l'union des Clubs du National retranscrivant ainsi le vœu exprimé par une très large majorité des clubs du championnat, et qu'à ce jour, seul le RED STAR a fait part de ses réticences relatives à ce sujet,

Considérant dans ces conditions que la Commission ne peut répondre favorablement à la demande du RED STAR FC et rappelle que les rencontres du National sont donc toutes programmées par défaut au vendredi 19h pour la saison 2021/2022 (en dehors des matchs retransmis à la télévision par le diffuseur officiel du National)

### **RED STAR - NATIONAL : Sectorisation des spectateurs**

La Commission,

Pris connaissance de la demande formulée par le RED STAR FC en date du 29/06/2021 demandant de bénéficier d'une dérogation concernant l'obligation de disposer d'une zone dédiée aux spectateurs visiteurs dans leur enceinte sportive de niveau T2 pendant une partie de la saison 2021-2022,

Rappelé que conformément à l'article 7.5 du Règlement des Terrains et des Installations Sportives, « les dispositions relatives à la sectorisation sont obligatoires mais à adapter selon la capacité du secteur

visiteur » pour un terrain classé T2, et précise que « la capacité d'accueil de la zone visiteurs est calculée sur la base de 5% de la capacité d'accueil de l'installation dans la limite de 1000 places »,

Par ces motifs,

La Commission ne peut répondre favorablement à la demande du RED STAR FC et rappelle que tous les clubs évoluant en National et donc dans une enceinte sportive de niveau T2 doivent prévoir une zone dédiée aux spectateurs visiteurs lors des rencontres de championnat.

Compte tenu de travaux actuellement engagés sur le site, invite le club du RED STAR à garder attache avec le pôle sûreté et sécurité ainsi qu'avec le service terrains et installations sportives de la FFF afin d'être accompagné sur les solutions provisoires d'adaptation du site pour répondre à cette exigence de manière concertée et pertinente. »

## **5 – DECISIONS JURIDIQUE**

### **COMMISSION 1ERE INSTANCE DNCG (15 et 22 juin 2021)**

- GFC AJACCIO et SC SCHILTIGHEIM (N2) : Rétrogradation administrative en N3

### **COMMISSION APPEL DNCG (6 et 8 juillet 2021)**

- ✓ SC SCHILTIGHEIM (N2) : Infirme la décision dont appel
- ✓ GFC AJACCIO (N2) : Confirme la rétrogradation en N3

La Commission prend également connaissance de la rétrogradation au niveau régional du TOURS FC (N3) prononcée par la CRCC du Centre Val de Loire.

## **6 – CALENDRIER N3**

Dans l'hypothèse de la composition d'un groupe à 15 équipes, notamment dans la poule N3 Corse / Méditerranée 2021/2022 compte tenu de la rétrogradation en N3 infligée au GFC AJACCIO, la poule en question serait alors constituée de 30 journées (au lieu de 26) avec un exempt à chaque journée. Les 4 nouvelles dates au calendrier seraient le cas échéant :

- Le samedi/dimanche 30/31 octobre 2021
- Le samedi/dimanche 27/28 novembre 2021
- Le samedi/dimanche 29/30 janvier 2022
- Le samedi/dimanche 12/13 mars 2022

## **7 - DIVERS**

La Commission prend connaissance :

- Des clubs à statut « professionnel » du championnat National 2021/2022
- Des correspondances adressées par les clubs ayant terminé aux 4 dernières places du National 2020/2021 à destination du COMEX de la FFF
- Des premiers éléments relatifs au protocole sanitaire de la reprise des compétitions nationales

La Présidente de séance

L'animateur et secrétaire de séance

B. CONSTANTIN

P. LANCESTRE

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

*En outre, en application de l'article 30 du Règlement des Championnats de National 1 et 2 ou de l'article 27 du règlement du Championnat de National 3, le délai d'appel est réduit à 2 jours si la décision contestée :*

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition*
- est relative à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition*